

PROVINCE de QUÉBEC
Municipalité de
Saint-Adelphe

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Directeur général de la susdite municipalité, QUE :-**

LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ, SÉANCE CONVOQUÉE EXCLUSIVEMENT POUR L'ADOPTION DU BUDGET ET QUI SERA TENUE LE **17 DÉCEMBRE 2019, À 19H**, AU LIEU ORDINAIRE DES SESSIONS, SOIT LE 150, RUE BAILLARGEON À SAINT-ADELPHE :

LES MEMBRES DU CONSEIL PRENDRONT EN CONSIDÉRATION LES DOCUMENTS DE PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉPARÉES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020.

DONNÉ À SAINT-ADELPHE, ce cinquième jour de décembre 2019.



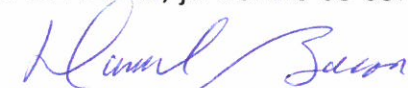
Daniel Bacon, Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION
(Articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussigné, résidant à Ste-Thècle, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h et 16h30, le cinquième jour de décembre 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour de décembre 2019.

Signé :



Daniel Bacon, Directeur général